Thibault de Montbrial: «Ce ne sont pas des incivilités, mais le symptôme d'un ensauvagement »

PROPOS RECUENTS PAR
PAUL SUGY SPAUISugy

THIBAULT de Montbrial est avocat au barreau de Paris, président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure (CRSI), et membre du conseil scientifique de l'École de guerre. LE FIGARO. - Dans son intervention télévisée de mardi soir, le chef de l'État a certes promis une « tolérance zéro » face aux violences, mais a qualifié celles-ci d' « incivilités ».

Le terme est-il approprié?
Thibault DE MONTBRIAL. - L'utilisation de ce terme laisse pantois, et anéantit hélas la fer-

meté recherchée du message présidentiel. Il faut nommer les choses telles qu'elles sont. On ne parle pas d'un mur tagué, mais de personnes qui ont été tuées dans des conditions atroces, et plus globalement d'un contexte généralisé de violences graves.

L'assassinat d'un chauffeur de bus à Bayonne, roué de coups pendant son service, et la mort d'une jeune femme écrasée par un chauffard à Lyon, ont suscité une vive émotion. Sont-ce de simples faits divers? Depuis plusieurs années, la tendance est nette. La violence physique gagne en intensité, qu'elle soit dirigée contre les institutions et leurs représentants (en particulier les forces de l'ordre), certains élus ou candidats à des élections, et contre la population en général. Ce sont souvent des violences gratuites, qui traduisent un véritable «ensauvagement » de la société. Ce terme, d'abord utilisé au sein des services de police, est désormais employé par plusieurs responsables politiques. Il a par exemple été utilisé par le préfet Pierre de Bousquet de Florian (ancien coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, et désormais directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, NDLR), lors d'une conférence au CRSI en septembre dernier.

Notre société est en phase de délitement: cela a commencé par un raidissement des positions des uns et des autres, notamment sur les réseaux sociaux. Le débat public s'est ensuite dégradé puis hystérisé. Le glissement de la violence verbale à la violence physique en est la conséquence malheureusement prévisible. Désormais, des policiers ou même des pompiers peuvent être tués à tout moment. Dans la rue, un regard de travers ou une parole peuvent déclencher le pire. La violence n'est plus seulement un moyen illicite de résolution des conflits, mais un type de relation à l'autre, signe de l'inimitié grandissante entre différentes catégories de population.

Depuis la fin du confinement, on observe plus particulièrement un véritable feu d'artifice de violences tous azimuts: Bayonne, Lyon, mais aussi Sarcelles, où un jeune homme a été poignardé par un individu tout juste sorti de prison, s'ajoutent à une foule d'agressions qui hantent les colonnes des faits divers dans la presse régionale. À l'exception des autorités compétentes, peu d'observateurs se risquent à une vision d'ensemble de ces faits - or celle-ci est terrifiante. Bordeaux connaît une épidémie d'agressions au couteau. Les lynchages mais aussi les agressions sexuelles se multiplient à Rennes ou à Nantes. Il y a un recours toujours plus grand à la violence physique, et une augmentation de la gravité de cette violence.

Quelles sont les causes qui expliquent cette intensification

des violences et ce délitement?

L'immigration clandestine en est pour partie responsable, car de nombreuses agressions sont l'œuvre d'individus que l'on nomme pudiquement des « mineurs étrangers isolés » (dont il est loin d'être certain qu'ils soient tous mineurs, mais ils se font passer pour tels afin de bénéficier de la clémence de la

chaine pénale).

Le fait d'avoir vidé les prisons au mois de mars participe également au phénomène : sous prétexte de crise sanitaire, le gouvernement précédent a opéré une véritable amnistie de fait qui constitue un signal désastreux: celui d'un relativisme de l'autorité de l'État, puisque l'exécutif peut défaire ce que le judiciaire a ordonné. Pour les délinquants, c'est un nouvel indice d'affaiblissement de la République. Que le garde des Sceaux s'en soit félicité est surprenant, puisque la question du nombre de détenus n'a de sens qu'au regard de celui des faits graves constatés. Il ne faudrait faire avec les prisons ce qu'on a fait avec les masques sanitaires, c'est-à-dire adapter la doctrine aux moyens : lorsqu'on en manquait, on a dit que ce n'était pas utile, et à présent que l'on en dispose on les rend obligatoires. Ce n'est pas parce que l'on n'a pas assez de places de prison qu'il ne faut pas incarcérer: si des faits graves sont commis et le méritent, il faut pouvoir placer leurs auteurs en détention. La sécurité est la première obligation de l'État envers les citoyens. Le nouveau premier ministre Jean Castex, qui a tenu des propos fermes sur le régalien, semble avoir pris la mesure de l'urgence. Mais il faut désormais de vrais actes d'autorité. Il est crucial de stopper la spirale de violence de ces dernières semaines. La survie de notre pacte républicain est en jeu.

